

RAPPORT SELON LE DÉCRET ET L'ARRÊTÉ DU 2 MAI 2007

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC



EAU POTABLE

SMAEP 4B -- Production

Année 2022

SOMMAIRE

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	3
1) Organisation administrative du service	3
2) Estimation de la population desservie.....	4
3) Conditions d'exploitation du service.....	4
4) Prestations assurées dans le cadre du service	4
5) Ressource en eau.....	5
6) Volumes vendus et exportés.....	6
7) Bilan des volumes.....	7
8) Longueur du réseau	7
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC.....	8
9) Tarifs en vigueur	8
10) Prix du service de l'eau potable	8
11) Recettes d'exploitation	8
INDICATEUR DE PERFORMANCE DU SERVICE	9
12) Qualité de l'eau	9
13) Indice de protection de la ressource en eau :	10
14) Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau.....	10
15) Connaissance et gestion patrimoniale du réseau	11
16) Performance du réseau.....	11
17) Renouvellement des réseaux.....	12
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE.....	13
18) Travaux réalisés et équipements acquis au cours de l'exercice 2021	13
19) Etat de la dette.....	14
20) Amortissements réalisés.....	14
NOTES.....	14

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1) Organisation administrative du service

Le SMAEP 4B, créé par arrêté préfectoral en juin 1986, avait pour vocation la production d'eau potable, la mise en charge jusqu'aux installations de distribution propres à chaque collectivité membre et l'achat d'eau potable aux collectivités extérieures. A l'origine, le syndicat regroupait 12 collectivités pour un total de 39 communes.

Par arrêté préfectoral du 04 août 2010, les statuts du syndicat ont été modifiés notamment avec la prise de compétences à la carte comme : la défense incendie, l'assainissement collectif, l'assainissement non collectif et la gestion hydraulique. Par arrêté du 13 mars 2020, les compétences assainissement collectif et assainissement non collectif ont été supprimées.

En 2022, les compétences exercées par le syndicat étaient les suivantes :

- La Production d'eau potable :
- La Distribution d'eau potable :
- La Défense Incendie.

Aujourd'hui, ce sont 47 collectivités représentant 53 communes qui forment le SMAEP 4B, présentées ci-dessous :

Un EPCI :

- La communauté d'Agglomération du Niortais (Communes de Beauvoir-sur-Niort, Brûlain, Fors, Juscorps, Marigny, Plaine d'Argenson, Saint Romans des Champs)

Quarante-six communes :

- | | | |
|---|---|---|
| - Alloinay (Gournay-Loizé et Les Alleuds) | - Fontivillié (Chail et Sompt) | - Melleran |
| - Asnières en Poitou | - Juillé | - Montalembert |
| - Aubigné | - La Chapelle-Pouilloux | - Montjean |
| - Brieuil-sur-Chizé | - Le Vert | - Paizay-le-Chapt |
| - Brioux-sur-Boutonne | - Les Fosses | - Périgné |
| - Celles-sur-Belle (Montigné, Verrines-sous-Celles et Saint-Médard) | - Limalonges | - Pers |
| - Caunay | - Lorigné | - Plihou |
| - Chef-Boutonne (La Bataille, Crézières et Tillou) | - Loubigné | - Saint-Romans-les-Melle |
| - Chérigné | - Loubillé | - Sauzé-Vaussais |
| - Chizé | - Luché-sur-Brioux | - Secondigné-sur-Belle |
| - Clussais-la-Pommerai | - Lusseray | - Séligné |
| - Couture-d'Argenson | - Mairé-L'Evescault | - Valdelaume (Ardilleux, Bouin, Hanc et Pioussay) |
| - Ensigné | - Maisonnay | - Vernoux-sur-Boutonne |
| - Fontenille-Saint-Martin d'Entraigues | - Marcillé (Pouffonds et Saint-Génard) | - Villefollet |
| | - Melle (Mazières-sur-Béronne, Paizay-le-Tort et Saint-Martin-les-Melle pour le lieu-dit Négressauve) | - Villemain |
| | | - Villiers-en-Bois |
| | | - Villiers-sur-Chizé |

La gestion administrative du syndicat est assurée par un Comité Syndical. Chaque collectivité y est représentée de la manière suivante : un délégué titulaire et un délégué suppléant, et ce, par tranche entamée de 500 abonnés.

Le présent rapport a pour but de présenter le fonctionnement du service de production d'eau potable au cours de l'exercice 2022. Celui-ci concerne l'ensemble des collectivités adhérentes au syndicat.

2) Estimation de la population desservie

Nombres d'habitants : **28 716** (population en vigueur au 01/01/2023)

Nombre de compteurs : **16 815** (au 1^{er} janvier 2023)

3) Conditions d'exploitation du service

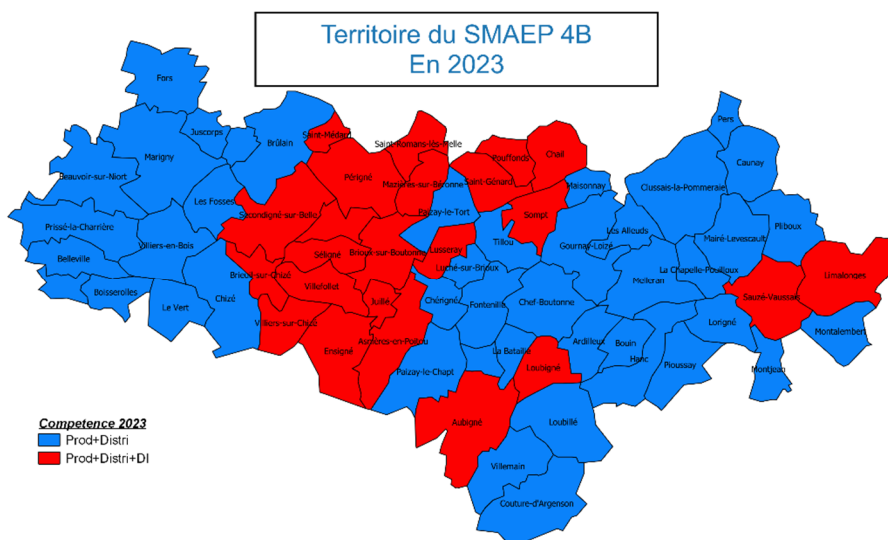
Le service était exploité en régie avec une prestation de services pour l'exploitation des ouvrages depuis sa création en 1986. La collectivité a choisi un retour à une gestion complète en régie.

Le service est exploité en régie directe depuis le 1^{er} janvier 2013.

4) Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par le syndicat sont les suivantes :

Gestion du service	Coordination des différents intervenants. Fonctionnement, surveillance et entretien des installations Relève des compteurs
Gestion des adhérents	Facturation du fonctionnement du service, des achats d'eau.
Renouvellement	Renouvellement des réseaux d'adduction, des ouvrages de production.
Mise en service	Des extensions et des renforcements de réseau Des ouvrages de production et de traitement des eaux
Entretien	Des branchements, des canalisations, des captages, des compteurs, des matériels tournants hydrauliques et d'exhaure, des ouvrages métalliques, serrurerie, menuiserie, du matériel de télégestion, du matériel de traitement, de déferrisation ...
Prestations particulières	Recherche et mise en service de nouvelles ressources. Protection des aires d'alimentations de captage. Entretien des points de distribution, recherche des fuites



5) Ressource en eau

a) Points de prélèvement – 4 B

Ouvrage	Débit nominal (m ³ /h)	Prélèvement 2021 (m ³)	Prélèvement 2022 (m ³)	Variation 2021/2022
ARDILLEUX/Vallée Caillaud	30	81 073	90 499	11,63%
BRIOUX-SUR-BOUTTONNE/La Cantine 1	25	33 187	28 428	-14,34%
BRIOUX-SUR-BOUTTONNE/La Cantine 2	40	51 629	46 132	-10,65%
CAUNAY/La Bouleure	50	85 612	78 280	-8,56%
CHEF-BOUTTONNE/Coupeaume 2	30	76 920	86 595	12,58%
CHEF-BOUTTONNE/Coupeaume 3	40	104 529	112 095	7,24%
CHEF-BOUTTONNE/Le Sablon	40	75 310	77 680	3,15%
CHEF-BOUTTONNE/Les Outres	45	85 782	102 311	19,27%
CHEF-BOUTTONNE/Pellevoisin	50	97 134	109 472	12,70%
CHEF-BOUTTONNE/Pigeon Pierre	35	63 612	72 309	13,67%
CHIZE/Pré de la Rivière F1	130	149 105	121 445	-18,55%
CHIZE/Pré de la Rivière P1	117	192 661	146 603	-23,91%
FONTENILLE/La Scierie Jurassique	25	45 755	48 426	5,84%
FONTENILLE/La Scierie Lias	45	74 271	88 820	19,59%
FONTENILLE/Les Inchauds	25	41 277	43 105	4,43%
LORIGNE/Jardin aux Prêtres	50	84 611	68 318	-19,26%
LUCHE-SUR-BRIOUX/La Somptueuse	25	34 271	35 229	2,80%
LUSSERAY/Chiron Cotereau	90	139 315	138 307	-0,72%
LUSSERAY/Le Logis	40	56 111	55 153	-1,71%
LUSSERAY/Pont de Gaterat (infra)	12	17 747	13 348	-24,79%
LUSSERAY/Pont de Gaterat (supra)	55	70 775	61 894	-12,55%
PERIGNE/La Touche	70	116 221	134 116	15,40%
PERIGNE/Le Boulassier	90	142 364	156 804	10,14%
PRISSE LA CHARRIERE/Les Alleuds F2	15	47 243	46 609	-1,34%
PRISSE LA CHARRIERE/Les Renfermis F3	35	109 730	94 322	-14,04%
SAINT GENARD/Marcillé	50	80 200	77 482	-3,39%
TILLOU/La Rivière Sud	25	18 870	20 958	11,07%
VERNOUX/ Grand Bois Battu	120	37 845	37 063	-2,07%
Total des prélèvements (m³)		2 213 160	2 191 803	-0,97%

Le volume prélevé au cours de l'année 2022 a été de 2 191 803 m³ en comparaison au volume 2021 qui était de 2 213 160 m³. Cela représente une baisse de 21 357 m³ sur l'année 2022 après une baisse de 30 240m³ en 2021.



Le captage du Boulassier à Périgné

b) Importations d'eau

Import depuis	Importés en 2021 (m ³)	Importés en 2022 (m ³)	Variation 2021/2022
SE DE LEZAY	8 258	7 733	-6%
SERTAD - production	10 577	12 103	14%
CAN - Vallée de la Courance	15 312	15 029	-2%
SIVEER - Civray	0	0	
RESE 17	4 066	4 511	11%
Total importé	38 213	39 376	3%

Les imports d'eau réalisés en 2022 auprès des services voisins sont relativement stables pour des volumes de renouvellement sanitaire.

c) Volumes produits

Les stations de production utilisent de l'eau pour leur fonctionnement. Ces volumes consommés sont déduits des volumes prélevés dans le milieu naturel pour connaître les volumes mis réellement dans le réseau de production.

Les stations de production ont utilisé 22 786 m³ d'eau. Cette eau est principalement utilisée pour le fonctionnement des stations de traitement du fer et des pesticides ainsi que pour les analyseurs d'eau en continu (nitrate, turbidité et chlore). Les rendements des réseaux de transport d'eau brute sont bons car ces réseaux sont très récents.

Site de Production	Prélevé en 2022 (m ³)	Produit en 2022 (m ³)	Rendement des usines	Observations
Site de Chef Boutonne	198 690	197 778	99,54%	Eaux de service
Site de Vallée Caillaud	90 499	90 499	100,00%	
Site de Vernoux	37 063	36 988	99,80%	
Cuve de Mélange de Luché	421 596	421 596	100,00%	
Cuve de Mélange de Lussais	499 018	499 018	100,00%	
Site de Tillou	20 958	20 958	100,00%	
Site de Marillé	77 482	73 739	95,17%	Analyseurs en continu
Site des Renfermis	140 931	131 509	93,31%	Analyseurs en continu
Site de la Touche	290 920	290 920	100,00%	Analyseurs en continu, fonctionnement de la déferrisation.
Site de Caunay	78 280	77 388	98,86%	Analyseurs en continu et traitement des pesticides
Station de Chizé	268 048	260 959	97,36%	Analyseurs en continu
Station de Lorigné	68 318	67 665	99,04%	
Total des volumes (m3)	2 191 803	2 169 017	98,96%	

6) **Volumes vendus et exportés**

- Volumes vendus aux collectivités adhérentes :

Vente à	Vendu en 2021 (m ³)	Vendu en 2022 (m ³)	Variation 2021/2022 (%)
4B REGIE DE DISTRIBUTION	1 977 114	1 928 657	-2,5%
4B - AFFERMAGE : CHEF-BOUTONNE	153 977	174 552	16,4%
4B - AFFERMAGE : SIAEP DE LOUBIGNE	70 941	77 699	9,5%
Volume total vendu aux adhérentes	2 202 032	2 180 908	-1,0%

Les volumes mis en distribution en 2022 sur le territoire ont connu une **baisse de 1.0%** (soit -21 124 m³).

7) Bilan des volumes

Total des volumes produits (m ³)	2020	2021	2022	Variation 2021/2022 (%)
Ressources propres	2 210 029	2 188 791	2 169 017	-0,89%
Importations	31 182	38 213	39 376	3,73%
Total général	2 241 211	2 227 004	2 208 393	-0,84%

8) Longueur du réseau

d) Extension de réseau

	2018	2019	2020	2021	2022
Extension de réseau (ml)	-	2 373	-	100	0

Aucune extension du réseau de production n'a eu lieu en 2022.

	2018	2019	2020	2021	2022	N / N-1
Longueur totale du réseau (ml)	130 798	133 171	133 171	133 271	133 271	0,00%

Le linéaire de réseau n'a pas connu une modification de linéaire au cours de l'exercice 2022.

e) Renouvellement des réseaux

Le tableau ci-dessous présente les canalisations renouvelées au cours de l'exercice 2022 :

Renouvellement de réseau		Longueur (ml)
Commune	Lieu	
ALLOINAY	Gournay - Bataillée	1 232
PAIZAY LE CHAPT	Semoussais - Le Daugat	1 650
Longueur Totale		2 882

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC

9) Tarifs en vigueur

Les tarifs de l'eau ont été fixés par l'assemblée délibérante au travers de différentes délibérations :

Date de la délibération	Objet
23/11/2004	Tarif abonnement AEP (évolution de 2005 à 2007) 35 €/ab/an
22/03/2005	mutualisation charges de fonctionnement
22/03/2005	mutualisation prix vente eau
01/12/2009	0,01 €/m ³ pour financement travaux de renouvellement
01/12/2009	mutualisation charges de fonctionnement
08/12/2016	Vote des tarifs 2017
08/12/2016	0,03 €/m ³ pour financement programme Re-Source

Les différentes taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.
Le service est assujéti à la TVA.

10) Prix du service de l'eau potable

Descriptif	2021	2022
Part fixe ou abonnement (€/ab)	35,00	35,00
Charges fonctionnement mutualisées (€/ab)	5,96	7,05
Prix mutualisé (€/m ³)	0,2092	0,2692
Redevance Prélèvement mutualisée (€/m ³)	0,05715	0,0575
Financement programme re-sources (€/m ³)	0,03	0,03
1 centime tx renouvellement (€/m ³)	0,01	0,01

(Tous ces prix sont issus des délibérations votées en comité syndical)

11) Recettes d'exploitation

	2021	2022	Variation
Total Recettes de vente d'eau	1 364 838,82	1 492 033,75	9,32%
dont abonnements	687 308,80	706 734,35	2,83%

INDICATEUR DE PERFORMANCE DU SERVICE

12) Qualité de l'eau

La qualité de l'eau du Syndicat 4B est contrôlée par l'ARS dans le cadre du contrôle sanitaire, et par le syndicat lui-même dans le cadre de sa surveillance analytique.

Il est primordial de surveiller l'évolution de la qualité des ressources en eau et de vérifier les améliorations apportées par le traitement entre les eaux brutes et les eaux traitées admises en distribution.

Sur l'année 2022, les résultats de la surveillance de la qualité des ressources en eau et de la qualité de l'eau après traitement sont les suivants :

Surveillance qualité de l'eau 2022 Production		Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements conformes	% de conformité
Contrôle sanitaire ARS	Conformité bactériologique	50	50	100 %
	Conformité physico- chimique	79	76	97.4 %
Surveillance analytique	Conformité physico- chimique	276	276	100%
	Conformité Chlore stations et réservoirs	132	132	100%

Les données présentées dans le tableau ci-dessus concernant le contrôle sanitaire comprennent le nombre total d'analyses réalisées en production sur l'année 2022. Le contrôle sanitaire ne présente aucune analyse bactériologique non conforme en 2022.

Le contrôle sanitaire présente deux analyses physico-chimiques non conformes :

- Eau issue du mélange des eaux dans la cuve de Lussais :
Le 13/06/2022 : présence de radioactivité alpha globale à une concentration de 0,110 Bq/L pour une référence qualité fixée à 0,10 Bq/L. Les résultats du recontrôle effectué le 05/07/2022 étaient de nouveau conformes au vu de la référence qualité.
- Eau issue du mélange des eaux dans la cuve de Marcellé :
Le 29/09/2022 : présence de manganèse à une concentration de 61 µg/L pour une limite référence qualité fixée à 50 µg/L. Les résultats du recontrôle effectué le 14/10/2022 étaient de nouveau conformes au vu de la référence qualité.

La surveillance analytique n'a, quant à elle, révélé aucune non-conformité.

Les actions correctives ont été mises en place dès la connaissance du résultat afin de retrouver rapidement une qualité d'eau potable confirmée lors du re-contrôle.



**Le laboratoire
d'analyse du
Syndicat**

13) Indice de protection de la ressource en eau :

L'indice d'avancement de la démarche de protection des ressources en eau est un indicateur qui permet d'identifier la performance atteinte ou à atteindre pour assurer la protection effective de la ressource selon la réglementation en vigueur.

La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

- **0 %** Aucune action,
- **20 %** Études environnementale et hydrogéologique en cours,
- **40 %** Avis de l'hydrogéologue rendu,
- **50 %** Dossier déposé en préfecture,
- **60 %** Arrêté préfectoral,
- **80 %** Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés),
- **100 %** Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

14) Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource
(calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable)
80%

Sur le territoire du SMAEP 4B, l'indice de protection de la ressource en eau, en 2021, est de **80 % en moyenne pour l'ensemble des ressources**. La totalité des captages du syndicat ont des arrêtés préfectoraux complètement mis en œuvre cela leur permet d'obtenir un indice de 80%.

15) Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

Selon l'arrêté du 2 décembre 2013

		nombre de points	points obtenus
A (1,2)	existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable	10	10
	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	5	5
B (2)	Existence d'un inventaire des réseaux pour au moins la moitié du linéaire et une procédure de mise à jour	10	10
	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau) (3)	0 à 5	5
	connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations (3)	0 à 15	15
C	localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes	10	10
	Existence et mise à jour annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécanique	10	10
	Le plan des réseaux localise les branchements (uniquement pour service de distribution)		
	document mentionnant les caractéristiques de chaque compteur: carnet métrologique, date de pose (uniquement pour les service de distribution)		
	existence d'un document de localisation et identification des interventions (secteurs de recherche de fuite, date, nature des réparations)	10	0
	mise à jour du documents de localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	10
	existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations et mise en oeuvre (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	10
	Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins 50% du linéaire	5	5
TOTAL		100	90

(1) Le chapitre A doit obtenir 15 points afin de comptabiliser les points du chapitre B ;

(2) Les chapitres A et B doivent totaliser au moins 40 points afin de comptabiliser les points du chapitre C

(3) Les points obtenus sont fonction du % de linéaire des réseaux validant l'information.

Le syndicat possède une connaissance assez précise de son patrimoine et réalise régulièrement les mises à jour de celui-ci.

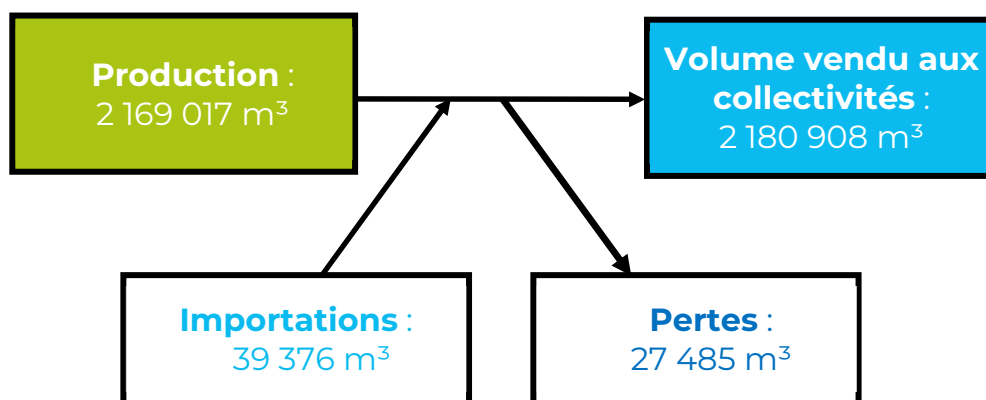
La finalisation de l'étude patrimoniale au cours de l'année 2017 a permis la mise en place du plan pluriannuel de renouvellement des canalisations qui vient compléter le travail de renouvellement déjà réalisé depuis plusieurs années.

16) Performance du réseau

Ces indicateurs sont définis selon le décret du 27 janvier 2012 :

Les consommations sans comptage ne sont pas prises en compte.

Les volumes de service ne sont pas pris en compte. Toutefois, il a été utilisé environ 500 m³ pour la mise en service de la nouvelle cuve de la Bataille n°2 et 1000 m³ pour la réhabilitation de la cuve n°1. Au cours de l'année 2022, le réseau de production du secteur de Bataillé sur la commune d'Alloinay a également été mis en service.



- Rendement du réseau =
 Volume vendu aux adhérents / (Volume produit + Volume acheté)

	2018	2019	2020	2021	2022
Rendement réseau (%)	97,0%	96,8%	99,6%	98,9%	98,8%

- Indice des volumes non comptés =
 (Estimation consommations sans comptage + volume de service + pertes)/longueur du réseau hors branchements

Cet indice ne peut pas être calculé pour un service de production d'eau potable.

- Indice linéaire de pertes en réseau =
 Pertes (m³) /longueur du réseau hors branchements (km)/365 jours

	2018	2019	2020	2021	2022
Indice linéaire de pertes en réseau (m³/km/j)	1,34	1,38	1,09	0,51	0,57

17) Renouvellement des réseaux

Au cours de l'année 2022, deux chantiers de renouvellement du réseau ont été intégrés.

	2018	2019	2020	2021	2022
Linéaire de réseau de desserte (hors branchement en ml)	130 798	133 171	133 171	133 271	133 271
Renouvellement de réseau (ml)	959	5 209	-	2 188	2 882
Taux de renouvellement	0,73%	3,91%	0,00%	1,64%	2,16%

Taux moyen de renouvellement des réseaux : 1,69 %

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE

18) Travaux réalisés et équipements acquis au cours de l'exercice 2022

Objet des travaux et équipements	Montant des travaux (HT)
Création d'une nouvelle cuve à La Bataille	370 954,40 €
Etude de MOE pour la filière de traitement au forage de la Foncaltrie	16 364,71 €
Renouvellement du réseau à Paizay-le-Chapt	212 284,75 €
Renouvellement du réseau entre Gournay et Bataillé	222 348,40 €
Compteurs de sectorisation (fourniture et travaux en régie)	4 483,95 €
Pose de SOFREL (fourniture et travaux en régie)	1 209,82 €
Renouvellement du démarreur de Loizé (fourniture et travaux en régie)	517,24 €
Acquisition d'un logiciel de gestion des automates	2 362,70 €
Renouvellement du moniteur AMI de la station de Chizé	3 253,25 €
Renouvellement du matériel de chloration dans les stations de Luché, Lussais et Vallée Caillaud	10 824,00 €
Renouvellement du nitratmètre à la station du Jardin aux Prêtres	10 760,00 €
TOTAL	855 363,22 €

Pour ce qui concerne les travaux, ce tableau ne fait état que des chantiers réceptionnés et intégrables à l'actif au 31/12/2022.



Construction de la cuve n°2 de la Bataille – Chef Boutonne

19) Etat de la dette

Cette valeur correspond à la durée nécessaire au syndicat pour rembourser la dette du service d'eau potable si la totalité de l'autofinancement dégagé est affectée à celle-ci. L'état de la dette au 31 décembre 2022 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2020	2021	2022
Encours de la dette au 31 décembre (€)	1 659 163,53	1 447 846,98	1 228 481,83
Épargne brute annuelle (€)	512 747,34	439 705,04	596 893,91
Durée d'extinction de la dette par la seule capacité d'autofinancement (en année)	3,24	3,29	2,06
Recettes réelles	1 568 251,57	1 637 709,74	1 942 048,30
Dépenses réelles	1 055 504,23	1 198 004,70	1 345 154,39
Remboursements au cours de l'exercice	285 541,15	285 192,83	278 806,92
dont en intérêts	74 415,16	66 347,05	57 935,95
dont en capital	211 125,99	218 845,78	220 870,97

L'épargne brute annuelle (=capacité d'autofinancement) = recettes réelles – dépenses réelles

Le budget principal porte une partie des emprunts du budget production. Tous les emprunts liés à la compétence sont pris en compte pour le calcul.

20) Amortissements réalisés

	2018	2019	2020	2021	2022
Montant de la dotation aux amortissements	836 951,42	849 257,42	878 097,42	894 234,44	851 786,74

NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page. There are 25 lines in total, evenly spaced from top to bottom.



SYNDICAT 4B

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

73 route de Brioux
79170 PÉRIGNÉ
Tel : 05 49 07 74 31
Fax : 05 49 07 12 26
Mail : accueil@syndicat4b.fr